

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

VALEM

SAS au capital de 60 979,60 Euros
Siège social 5, place du Canada, 59300 VALENCIENNES

Numéro RCS Valenciennes B 399 403 617

Décisions ordinaires et extraordinaire du 29 avril 2025 **Annule et remplace la dernière décision de ce jour**

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-cinq l'associée unique, la société Services de Nettoyages Spécialisés du Nord (SNSN) représentée par son président, M. Jacques Verzura, représentant quarante parts sociales (40 parts), seule associée de la Société et représentant en tant que telle la totalité des actions composant le capital de la Société VALEM, a décidé de prendre les dispositions suivantes:

Agrément de la société RJCL
Démission du président
Nomination d'un nouveau président
Constatation de la cession
Modification des statuts

Puis le gérant rappelle qu'il a été nommé gérant le 2 avril 2024 puis Président de la société VALEM devenue SAS le 5 août 2024.

En accord avec le Conseil d'administration de la société SNSN tenu le 17 mars 2025 par visio-conférence, Monsieur Jacques Verzura agissant en tant que Président de SNSN et de la société VALEM décide en application de l'article 11 des statuts d'agréer:

- la société RJCL SAS au capital de 10 000 €, 5, place du Canada (59300 Valenciennes immatriculée au RCS de Valenciennes sous le numéro 932 917 560 et représentée par Madame Rezika Abadou, [REDACTED] de M. Meziane Djedid

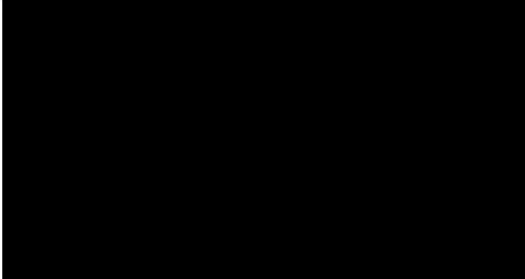
en tant que nouvelle associée en remplacement de la société SNSN, du fait du projet de cession des quarante actions que la société Services de Nettoyages Spécialisés du Nord (SNSN) détient dans la société VALEM.

Sous réserve de la cession définitive de ces actions, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts en conséquence.

Par ailleurs, et toujours sous réserve de réalisation définitive de cette cession, M. Jacques Verzura avait décidé de donner sa démission du mandat de président de la société VALEM et de nommer: Madame Rezika Abadou, [REDACTED] de M. Meziane Djedid.

En tant que Présidente de la société VALEM pour une durée non limitée.

Toujours sous les mêmes conditions, il était décidé de modifier l'article 29 des statuts en conséquence.



Par contre Madame Rezika Abadou, [REDACTED] Djedid également présente à l'acte préfère assumer la présidence au travers de sa société :

- <<RJCL>>, SAS au capital de 10 000 €, Siège social 5, place du Canada à 59300 Valenciennes, RCS Valenciennes 932 917 560. Présidée par elle-même à savoir :
- Madame Rezika Abadou, [REDACTED] de M. Meziane Djedid, née le [REDACTED] à [REDACTED] tant [REDACTED] à M. Meziane Djedid, également de nationalité [REDACTED], en la mairie de Marly le 15-4-1999 sans contrat de mariage.

En conséquence, Monsieur Jacques Verzura, ès qualité de président confirme sa démission et nomme la société <<RJCL>> en tant que présidente de VALEM, sous réserve de nouveau de la cession des actions de VALEM à la société <<RJCL>>.

Puis il est procédé à la cession de la totalité des actions de VALEM SAS dont il s'agit à la société <<RJCL>>.

La société <<RJCL>> présidée elle-même par Madame Rezika Abadou, [REDACTED] Djedid devient donc présidente de VALEM.

Madame Rezika Abadou, [REDACTED] Djedid déclare n'être ni déchue, ni interdite, ni en situation d'incompatibilité pour exercer le mandat de présidente de la société <<RJCL>>.

Et les statuts de VALEM SAS sont modifiés en conséquence de cette cession ainsi constatée

De tout ce qui précède il a été rédigé le présent procès-verbal signé après relecture

Pour SNSN, son président
Jacques Verzura

Pour VALEM SAS, son ex président
Jacques Verzura

Madame Rezika Abadou, [REDACTED] de M. Meziane Djedid, ès qualité de présidente de <<RJCL>> SAS elle-même présidente de VALEM